



COMMUNICATION AUX MEDIAS

LE TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT (TAS) INAUGURE SON NOUVEAU SITE INTERNET

Lausanne, 29 décembre 2014, le nouveau site internet du Tribunal Arbitral du Sport (TAS) a été mis en ligne. Le site a subi quelques modifications graphiques et a été mis à jour afin d'aider les utilisateurs à trouver des informations plus facilement. En outre, pour la première fois, il permettra aux parties et à leurs avocats, de déposer des mémoires par voie électronique.

www.tas-cas.org

A partir de la barre de menu, les utilisateurs trouveront des informations regroupées par thèmes, tels qu'arbitrage, médiation ou jurisprudence. Les sous-menus amèneront les utilisateurs vers les informations essentielles concernant chaque thème.

The screenshot shows the homepage of the TAS/CAS website. At the top, there's a banner with two stylized figures in white. Below it is a navigation bar with links like "INFORMATIONS GÉNÉRALES", "CAS", "ARBITRAGE", "MÉDIATION", "JURISPRUDENCE", "MÉMOIRES", "BULLETIN", and "E-MÉMOIRE". The main content area has three columns: "Dernières actualités" (with links to news items from December 2014), "Documents utiles" (with links to "Code de l'arbitrage en matière de sport" and "Règlement CAS 2014"), and "Décisions récentes" (with links to various recent decisions). At the bottom, there are sections for "S'inscrire à notre liste de diffusion" (with dropdown menus for "Actualités", "Arbitrage", "Médiation", "Jurisprudence", and "Mémoires"), "Dernières actualités" (with news items from December 2014), and "Contactez-nous" (with contact information for the Secretariat).

Le contenu du site a également été renouvelé et mis à jour. Les utilisateurs trouveront une jurisprudence complémentaire sous la rubrique « décisions récentes » de même que dans la base de données des archives.